

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [nadine-mailloux-csjonquiere-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/cd0c013f8c4d0f2b8388c96b>

Date d'obtention : 2026-03-16 15:37:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de suivre les étapes de la trousse Sexto afin de soutenir les élèves qui sont victimes. Il faut absolument être le plus impartial possible et surtout ne pas tenter de voir les dites images. En suivant les étapes cela restera plus sécuritaire pour les victimes et les procédures judiciaires s'il y a lieu.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai plus attentive et j'agirai selon une procédure claire qui me permettra de moins commettre d'erreurs et d'aider davantage les victimes mais aussi d'encadrer ceux qui sont les investigateurs.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai être attentive et réfléchir de ce que je dois faire avec les informations que le jeune me donne afin de respecter les étapes de la trousse. Cela me permettra d'intervenir dans un cadre légal et respectueux tant pour les victimes que les investigateurs. Il est important de ne pas agir trop rapidement et selon une procédure claire.